

CDC Habitat dévoile les premiers résultats de son plan de lutte contre la précarité énergétique et en accélère la mise en œuvre

Paris, le 17 novembre 2020

Acteur pleinement engagé dans la lutte contre la précarité énergétique qui concerne 3,4 millions de ménages en France, CDC Habitat accélère le déploiement de son Plan Stratégique Energétique, engagé dès 2008. Le premier bailleur de France a ainsi déjà diminué de 35 % la consommation énergétique moyenne de ses logements sur la période 2008-2020 et devrait atteindre 40 % en 2025.

« Ce résultat est le fruit d'une mobilisation volontariste menée par le Groupe depuis de nombreuses années : bâtir et entretenir son patrimoine sur l'ensemble du parc dans une démarche responsable conciliante. Pour les foyers les plus modestes, le coût de l'énergie grève jusqu'à 10 % du budget mensuel : ce sont autant de ressources qui ne peuvent être affectées à la santé ou à l'éducation. La lutte contre la précarité énergétique, véritable enjeu social et patrimonial, est une priorité pour garantir confort et bien-être à nos locataires, rappelle André Yché, Président du Directoire de CDC Habitat. »

Une politique de rénovation intensive des logements au service des locataires

CDC Habitat est en avance sur les objectifs définis dans son Plan Stratégique Energétique. Avec plus de 1,5 milliard d'euros investis depuis 2008, le Groupe ne compte plus que 2 % de logements aux étiquettes F ou G dans son parc immobilier*. Tous seront rénovés d'ici à 2025, en avance par rapport à la réglementation qui prévoit leur élimination en 2028. Dans son ensemble, la consommation énergétique moyenne des logements du Groupe a baissé de 3 % par an entre 2008 et 2019, soit - 35 % sur la période (de 229 à 150 kWh_{EP}/m²/an**).

Pour aller plus loin, en 2020, le Groupe a développé une méthode d'identification du patrimoine en situation de fragilité énergétique. Cette méthode intègre, indépendamment de la performance énergétique du bâti, les conditions de fragilité des locataires. Cela permet de prioriser les futures rénovations énergétiques - au-delà des étiquettes énergétiques F & G - et d'identifier un besoin d'accompagnement des occupants. La lutte contre la précarité énergétique est à la fois un enjeu patrimonial et social.

Pour Alain Cauchy, Directeur du patrimoine Groupe CDC Habitat : « Nous voulons atteindre un niveau moyen de consommation d'énergie dans nos logements de 80 kWh_{EP}/m²/an avant 2050. Cette démarche volontariste s'inscrit pleinement dans notre rôle d'opérateur d'intérêt général vis-à-vis de nos résidents les plus fragiles et nos engagements pour la transition écologique du pays ».

L'accompagnement des locataires et la formation des collaborateurs

Le Groupe est convaincu que la performance du bâti compte autant que le comportement et les usages dans le logement. Et pour accompagner les locataires dans leurs usages, les collaborateurs de CDC Habitat jouent un rôle clé sur le terrain.

- Le Groupe mène déjà de nombreuses actions auprès des locataires : sessions de sensibilisation individuelles ou collectives, campagnes de porte-à-porte, visites pédagogiques lors de l'entrée des locataires dans leurs logements. Ces actions sont menées avec de nombreux partenaires. La lutte contre la précarité énergétique doit en effet s'inscrire dans une dynamique locale auprès des acteurs associatifs et collectivités notamment.
- En parallèle, il est nécessaire que les équipes soient formées. C'est pourquoi les équipes de proximité bénéficient aujourd'hui d'un premier niveau de prévention, une formation qui vise à les sensibiliser aux éco-gestes (énergie, eau, déchets, qualité de l'air intérieur), à la bonne prise en main d'un logement ainsi qu'aux actions d'accompagnement des locataires. Cette offre de formation sera élargie à la notion de précarité énergétique et enrichie de modules pédagogiques, ludiques et participatifs. L'objectif est de toucher toutes les équipes concernées par des

opérations de travaux telles que des réhabilitations, remplacement d'équipements, livraisons de groupes neufs et toutes situations de précarité énergétique.

Grâce à cette démarche complète et inclusive de toutes les parties prenantes, CDC Habitat entend prévenir et lutter durablement contre la précarité énergétique.

Un Guide dédié à la lutte contre la précarité énergétique

CDC Habitat a élaboré et diffusé à l'ensemble de ses collaborateurs, ainsi qu'à ses partenaires, un guide « Agir ensemble contre la précarité énergétique » qui recense des projets pilotes engagés au sein du Groupe pour lutter contre la précarité énergétique accompagnés de fiches-actions opérationnelles pour encourager et faciliter leur déploiement à grande échelle, sur chaque territoire. Ce guide dresse en outre un état des lieux de la précarité énergétique en France et de ses différentes causes et effets, de manière à rappeler l'enjeu qu'elle représente dans une logique de transition écologique.

Ce Guide est téléchargeable ici : <https://groupe-cdc-habitat.com/publications/guide-pratique-agir-ensemble-contre-la-precarite-energetique/>

* D'un total de plus de 500.000 logements, toutes catégories confondues.

** Le kWh_{EP}/m²/an est l'unité de mesure de la consommation d'énergie primaire par unité de surface et par an. Elle sert à mesurer la performance énergétique d'un logement, tenant compte de l'énergie nécessaire à la production et au transport de l'électricité.

CDC Habitat

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe CDC Habitat est le premier bailleur français avec plus de 510 000 logements. Il offre une réponse performante aux besoins en logements de l'Etat, des collectivités, des grands établissements publics et des citoyens. Son activité s'inscrit pleinement dans le cadre de la Banque des Territoires, créée en 2018. Le groupe CDC Habitat couvre l'intégralité de l'offre de logements pour proposer à ses locataires un véritable parcours résidentiel, avec des logements adaptés à leurs besoins et à leurs ressources, en location ou en accession : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et libres, résidences étudiantes ou jeunes travailleurs, résidences pour seniors ou intergénérationnelles, établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé.

En tant qu'acteur majeur de l'habitat en France, CDC Habitat s'attache à exercer sa mission au service du bien commun à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

www.cdc-habitat.com

[@CDC_Habitat](https://twitter.com/CDC_Habitat)

CONTACTS
PRESSE

CDC Habitat
Isaline Ollivier
07 63 34 67 97
isaline.ollivier@cdc-habitat.fr

Cabinet CLAI
Gauthier Bencheikh
07 77 26 24 59
cdchabitat@clai2.com